

L'Avenir militaire, le Progrès militaire, le Territorial et la Vie militaire réunis.

PARIS, 10, rue Danton (boulevard St-Germain, 116) 8°
TÉLÉPHONE :
Gobelins 20-72, Rédaction et Administration.
Gutenberg 60-57, Palais-Bourbon : Rédaction parlementaire.
Adresse télégraphique : FRANCE MILITAIRE, Paris, ou LAVAUZELLE, Paris.

ABONNEMENTS

France	Trois mois	6 fr.
et colonies	Six mois	11 fr.
	Un an	20 fr.
	Trois mois	9 fr.
Étranger	Six mois	17 fr.
	Un an	32 fr.

Journal Quotidien

PRIX DES NUMÉROS ISOLÉS	10
Trimestre en cours	10
Autres trimestres de l'année	25
Année 1913	50

ANNONCES

Les ANNONCES sont reçues à PARIS :
Aux bureaux de la France Militaire, 10, rue Danton ;
Chât. des. L'Esplanade, Casse et C^o, 8, place de la Bourse ;
Assolons, 1 50 ; Bédaride, 4 50 ; Paris direct, 7 50 le ligne.
La FRANCE MILITAIRE décline toute responsabilité quant à leur teneur.

TRENTE CINQUIÈME ANNÉE. — N° 9073
Samedi 24 Janvier 1914

M.M. les abonnés sont priés de vouloir bien accompagner d'une bande du journal leurs demandes de changement d'adresse.

1814 - 1914

L'aurore de 1914 marque un centenaire qui évoque, naturellement, le souvenir de l'épopée agonisante où, sous les derniers mais aveuglants rayons du génie napoléonien, face à l'Europe coalisée, des soldats improvisés, fascinés par le talent du chef, se confièrent, s'associèrent à sa gloire par l'indépendance et le sacrifice. C'était, alors, tandis que se réalisait, comme aujourd'hui, des rigueurs hivernales, la violation du territoire : l'invasion.

Celle-ci, la France en a, de nouveau, connu les angoisses cinquante-six ans plus tard : hier. Or, sans doute parce que l'heure d'une réparation tardait, la colère et l'impatience des lendemains de défaite ont fait faire place à l'acceptation du fait accompli... à l'oubli.

Mais voici que l'importune agitation de celui qui fut l'envahisseur a, tout à coup, réveillé insouciance et torpeur. Dans un fier sursaut, les yeux se sont ouverts, le cœur a battu, la tête s'est redressée : c'est à qui s'est souvenu.

Aussi est-ce aussi sage qu'avisé de revenir sur le passé, afin de n'oublier jamais.

En décembre 1813 et janvier 1814, les Prussiens n'étaient pas seuls, et, tandis que la France était encerclée, 200.000 hommes de l'armée de Bohême et 50.000 de l'armée de Silésie avaient franchi le Rhin. Autrichiens, Prussiens et Russes marchaient sur Paris, moins pour combattre la France que pour tomber le colosse qui, depuis vingt ans, menait la victoire et la gloire.

La France était seule, ou à peu près, et, si sa frontière de l'Est était appuyée d'un côté par la Belgique et de l'autre par la Suisse, qui proclamait sa neutralité, celle-ci allait être violée, comme, en occurrence similaire, le seraient aujourd'hui les voies d'invasion belges.

En 1814, le grand malheur fut, dit-on, la soudaineté, l'audace de l'invasion « surprenant la France en pleine organisation de défense » et « arrêtant recrutement et perception dans les deux tiers des départements, tandis qu'elle jetait, par tout le pays, le trouble et l'épouvante... »

Quelles réflexions ne suggère pas cette page d'histoire, quand on songe que, menacé d'une offensive, instantanée, brutale, d'un bond dans notre zone de concentration, bond que, par des efforts continus, tenaces, l'armée allemande préparait sous nos yeux, le pays s'abandonna à une aveugle quiétude, entretenue par des rêves, quelque présomption et des utopies dissolvantes ! Il fut ainsi à la veille de compromettre, avec sa dignité et sa robustesse, ses qualités d'activité et d'initiative, autrement dit, « ce qui fait la force, la vitalité et la noblesse d'une nation ».

La crise est conjurée, et l'on fait bonne garde. Avec l'énergie s'est réveillée l'espérance, basée sur la prévoyance et la volonté. Grâce à un sursaut de patriotisme, les Maries-Louises de 1914 ne seraient pas « des enfants, de pauvres petits soldats, soudainement arrachés au foyer et jetés dans la fournaise des batailles ».

L'histoire est ainsi la grande école, la source d'enseignement viril et d'expérience. C'est en sachant y lire « qu'il s'est souvent trompé, qu'il a fait beaucoup de fautes et qu'il a beaucoup souffert » que le pays apprend à corriger ses défauts et à prévenir ses erreurs.

De ces journées de 1814, où l'on ne sait, parfois, ce qui mérite le plus d'admiration : héroïsme du soldat ou conception stratégique du chef, se dégagent des enseignements à méditer, tandis que s'est dressée, arrogante, la plus grande Germanie et que des rivalités aiguës sur le terrain économique, ainsi que des conflits de races, font présager un vaste embrasement.

En 1814, il fallut improviser et faire en hâte, chose essentiellement fâcheuse en matière de défense nationale. En 1870, c'est encore devant l'invasion que, faute de réserves organisées, on improvisa des gardes mobiles, des mobilisés, des francs-tireurs... Les dates changent, le spectacle ne varie guère.

Assurément, les soldats improvisés de 1814 allèrent vaillamment à la mort, tantôt avec fureur, tantôt avec stoïcisme, et c'est justice de dire que les Maries-Louises « ont inscrit avec leur sang une grande page de l'histoire ». Leur sacrifice est d'autant plus méritoire qu'ils furent misérablement vêtus et nourris. Cavaliers, à Valjouan, ils tenaient à peine à cheval; fantassins, exposés à la mitraille, ils eussent volontiers tiré; mais, disait l'un d'eux : « Je ne sais pas charger mon fusil ! »

Mourir pour la patrie, c'est superbe; mais terrasser l'adversaire et planter le drapeau sur la brèche est encore mieux. Et puis on peut recommencer.

À défaut d'instruction, et sans la remplacer, ces recrues avaient l'encadrement des grognards, rompus à la guerre et profondément imbus de l'esprit militaire, force par excellence, faite, non pas « d'insouciance » mais « d'abnégation ». Elles avaient, aussi, avec une confiance fétichiste, la fascination de l'Empereur. Quoi qu'il en soit, elles acceptèrent crânement la mort : saluons la muraille humaine de Craonne et l'avalanche de Montreuil !

De quoi n'eussent pas été capables les troupes de 1814, si elles avaient été instruites, si les fantassins de Levigny, se défendant un contre quatre, à la baïonnette, eussent été bien armés et tireurs de champ de bataille, si le cavalier, se tenant en selle et conduisant son cheval, avait su son rôle « de combattant dans la mêlée ».

Certes, la France ne connaît plus le désarroi de 1814. Il importe, toutefois, qu'elle sache et se souvienne. Dans ces jours sombres de l'invasion, certains dépôts ne purent habiller que le cinquième des fantassins, la moitié des cavaliers. Cinquante pour cent des chevaux manquaient. La plupart des fusils étaient en mauvais état, et il en manquait. Aussi Napoléon se s'écria tristement : « Pourquoi n'avoir caché l'état des arsenaux ! » N'avons-nous pas entendu des regrets analogues venant après les avertissements stériles des Stoffel et Ducrot s'efforçant d'aiguillonner une aveugle quiétude ?

Aujourd'hui n'arrive-t-il pas encore, sous l'effet d'un frisson patriotique, qu'un appel résonne à l'endroit « de sérieuses lacunes, de nombreux points faibles, de périlleuses insuffisances dans notre organisation militaire » ?

Ce serait erreur grave d'alarmer l'opinion publique en exagérant manques et imperfections.

Certes, il y a lieu de réparer une fâcheuse indifférence à l'endroit de l'artillerie lourde, et, bien que son insuffisance ne constitue pas un péril, il importe, sans copier servilement nos rivaux, de lui assurer une part rationnelle dans une armée dont la qualité essentielle, plus précieuse que jamais, est d'être active et manœuvrière.

Précisément, la campagne de février 1814 est un modèle de décision, d'initiative et de célérité stratégique. La guerre est commandée par l'idée morale et la surprise, et « quant à la victoire, disait le général Cardot, ses ailes sont le secret et la vitesse ». C'est Champaubert, Montmirail, Vauchamps, Montreuil : la masse y faisait défaut; mais il y avait le carré de la vitesse.

« Dans la future grande lutte, qui sera un combat à mort, seul aura l'espérance de vaincre celui qui aura su utiliser toutes les chances en la préparant. » Pour venir d'outre-Rhin, l'avis n'en est pas moins à retenir. Or, en France, la préparation à la guerre n'est pas suffisamment positive.

Les grandes manœuvres de 1913 ont montré que, sur certains points importants, elle est déficiente.

S'agit-il, par exemple, d'assurer la valeur des chefs ? C'est peu d'avancer l'horaire de la retraite. Blücher, commandant en chef de l'armée prussienne à Leipzig, avait soixante-douze ans à La Rothière. Schwartzemberg, le temporisateur, n'en avait que quarante-trois en 1814 : c'est à marches forcées qu'il recula de Fontainebleau sur Troyes, Bar-sur-Aube, Chaumont et Langres.

Recrutements de fortune, règles archaïques ou instables d'avancement n'assurent point, à l'armée, des cadres instruits, convaincus et robustes, des officiers supérieurs justifiant leur qualification, un haut commandement indiscuté. Dans cet ordre d'idées, des augmentations de solde, pour justifiées qu'elles soient, sont un maigre reconfort.

L'armée allemande a, surtout, un grand état-major, centre vivace d'action et de direction, orienté vers un but nettement affirmé. Prenons garde qu'en France, si réels que soient leurs capacités et leur labeur, il n'y ait que des états-majors !

Est-il faux que les approvisionnements d'effets d'habillement, de chaussures et de munitions, que le ravitaillement de centres comme Paris, que les ressources ou moyens du service de santé présentent « une insuffisance criante, propre à créer de périlleux embarras » ?

C'est ensuite la révision franche, hardie, qui s'impose, du système défensif, sans souci d'égoïsmes locaux.

C'est encore, à une époque où la guerre réclame du moindre exécutant adresse, agilité, robustesse, initiative, pour faire œuvre personnelle au mieux de l'idée du chef, l'urgence de camps

d'instruction et de champs de tir, en vue d'un dressage méthodique, positif, essentiellement applicable au champ de bataille.

Précieux aux troupes actives, ils sont indispensables aux réserves, auxquelles on n'accorda trop longtemps qu'un sourire dédaigneux. L'organisation, encore trop indéterminée, de ces réserves doit être activée. La constitution des unités de seconde ligne a besoin d'être précisée et appuyée de moyens propres à leur mise en main rapide, à leur entraînement et à leur emploi tactique. La création d'inspections spéciales ne nous paraît pas, à ce sujet, réaliser un progrès considérable.

Ce qui importe impérieusement, c'est la garantie d'une rapide mobilisation des formations de réserve. Tandis, en effet, qu'à la première heure, tous les moyens d'action devront être concentrés sur le théâtre des opérations décisives à l'Est et au Nord-Est, combien seront indispensables des unités prêtes, en dehors de toute improvisation, à faire face aux éventualités d'ordre secondaire pour libérer la masse offensive de toute préoccupation préjudiciable à la grande conception stratégique (la seule admissible), entre Vosges et Rhin ?

La France, forte de son droit et de son armée, ne s'attend qu'à elle seule. C'est affaire, moralement et matériellement, d'une préparation constante, résolue et robuste.

Cependant, il faut aussi l'accord dans la nation, l'union de tous les cœurs.

1814 — comme, malheureusement, toute période critique — a connu, « quand l'ère des défaites fut ouverte », dissensions et discords : elles valent que l'opinion publique y puise un enseignement. Ce furent les critiques tardives, les rancunes, l'inertie, la rébellion... Ce fut, tandis que s'avancait l'envahisseur, l'égaré allant jusqu'à faire bon accueil à l'ennemi.

Depuis ces mauvais jours, 1871 a manifesté de même. Aujourd'hui, c'est le rêve, c'est l'utopie internationale, prétendant « mettre un terme au régime absurde du militarisme... s'orienter vers une organisation plus démocratique et moins ruineuse de la défense nationale ».

C'est surtout aux heures des rencontres, tandis que le soldat est à la peine et au devoir, qu'une nation doit, dans ses impressions et ses manifestations, garder le sens de la mesure. Or, n'est-ce point osé d'affirmer que ce sens, « si remarquable dans les œuvres du génie français, se manifeste comme la règle de l'activité française » ?

Combien plus exactes, vérifiées en 1814 et 1870-1871, les appréciations de César, Strabon, Machiavel reconnaissant à notre race la compréhension vive, la fierté individuelle, l'impétuosité, la témérité même, mais aussi une extrême mobilité d'humeur qui, jointe au besoin d'égalité, d'indépendance et de fanfaronnade, est dangereuse à la discipline, à l'ordre et à la force !

Ce sera un des beaux rôles de la préparation militaire, auxiliaire de la grande école du dévouement, de corriger ces défauts, et s'appuyant sur l'histoire, de développer chez les jeunes

générations, en dépit de préférences et d'intérêts personnels, aussi bien que d'illusions ou prétextes humanitaires, le sentiment indiscutable du devoir et du sacrifice au profit de la grande famille, la patrie. Famille, patrie, jamais ne seront de vains mots !

Général COUPELLAUD

Propos du Capitaine

Le colonel von Reutter doit, aujourd'hui, amèrement regretter de n'avoir pas mangé rôtis à la broche une demi-douzaine de ces « wackes » de Saverne. Pour quelques heures distribués d'ailleurs sans parcimonie, pour quelques heures de la plus cordiale hospitalité accordée dans la cave aux Pandours à des civils si remuants la Prusse l'installe sur un piédestal ! Que fût-il advenu si, passant des paroles aux actes, le colonel von Reutter eût fait des habitants de Saverne de la chair à saucisses ?

Mais, laissons aux Allemands le soin d'apprécier de fleurs, de saucisses et de rubans le sabre azuré de ce héros national, et ne retenons de cette histoire que la leçon d'énergie qu'il nous a donnée devant le conseil de guerre de Strasbourg. Je n'ai pas voulu en tirer d'autre, lorsque, dernièrement, je rappelais les termes dans lesquels le colonel du 99^e réclamait pour lui-même la responsabilité des actes commis par son corps d'officiers. Ce sont paroles de militaires qui peuvent être mises à profit par tous les militaires de tous les pays.

« A ce sujet, et pour ce « Propos », j'ai reçu maintes lettres. Je pourrais en citer une d'un enragé hurler d'outre-Rhin, qui me traite à la façon de Saverne; je préfère vous lire celle d'un excellent officier français.

« J'ai pensé comme vous, et beaucoup de camarades ont pensé comme nous, que le colonel von Reutter était un caractère. Il m'est venu aussi à l'idée que, chez nous, ces caractères-là sont plutôt rares.

« Qui, mais à qui la faute? Pensez-vous que le colonel von Reutter ne sentait pas ses derrières assurés? Les télégrammes du prince héritier n'étaient-ils pas, pour lui, le soutien le plus puissant ?

« Voulez-vous bien admettre un instant que ce colonel prussien soit le colonel du régiment français détaché aux grèves de X... et qu'il ait seulement fait enfoncer la plus petite porte en dehors de la présence du commissaire ?

« Croyez-vous? Hein, quel aplomb !

« Et qui le soutiendrait? Qui le couvrirait ?

« Non! voyez-vous, l'affaiblissement des caractères dans notre armée a des causes que vous êtes loin d'ignorer.

« Mais j'ai la conviction profonde que nos grands chefs sauront, le moment venu, montrer les qualités de caractère nécessaires.

« Ils n'ont pas besoin, pour cela, d'être en temps de paix des brutes, prêts à faire tirer à balles.

« Je sais bien que ce n'est pas précisément ce geste que vous admirez chez le colonel von Reutter.

« Mais, quand même, il avait l'assentiment de ses chefs, la sympathie de tous ces camarades et les appuis les plus puissants. Alors? que risquait-il... ?

Cette lettre donnera sujet à de nombreuses réflexions. Il ne m'appartient pas d'insister sur ses sous-entendus. Mais je veux souligner ce fait qu'on ignore trop en France : tous les efforts sont faits, chez nos voisins, pour développer « le culte de l'énergie », qui est la base de l'éducation de l'officier allemand. L'atmosphère bienveillante qui a entouré sans faiblesse le colonel von Reutter n'a pas de plus sérieuse raison d'être que cette conviction ancrée profondément au cœur de tous que, en chef, l'énergie est toujours respectable et qu'elle doit trouver un ferme appui chez tous les membres de l'armée, à quelque degré de la hiérarchie qu'ils se trouvent. Que cette règle soit appliquée chez nous, et dans bien des cas notre énergie militaire collective aurait raison de la pusillanimité ou des hésitations des pouvoirs civils.

La Situation des Sous-Officiers commissionnés

Dans un article relatif à la situation des sous-officiers rengagés et commissionnés candidats à des emplois civils, publié dans ce journal le 5 novembre dernier, nous avons signalé les difficultés d'application des nombreux textes sur la question.

Nous nous sommes élevés contre les termes d'une circulaire ministérielle du 1^{er} août 1913 qui prescrivait des mesures contraires à la loi et aux décrets en vigueur. Nous demandions une nouvelle décision de principe qui permettrait de traiter les sous-officiers d'une façon uniforme et légale.

La décision que nous demandions est intervenue sous la forme d'un décret du 12 janvier 1914, publié dans la France Militaire du 16 janvier courant.

Nous appelons sur ce nouveau texte l'attention des sous-officiers anciens de grade; elle les concerne spécialement, et nous leur crions casse-cou.

Ce décret consacre d'abord un principe que nous avons toujours admis : « Que les militaires déjà commissionnés resteront liés au service par la commission qu'ils détiennent, sans qu'il soit nécessaire de renouveler ou de modifier cette commission. Il faut en déduire que les sous-officiers changeant de position, promus adjudants-chefs ou désignés comme adjudants du cadre complémentaire, par exemple, conservent toujours les droits qu'ils tiennent de leur titre de commission même s'il leur a été délivré au moment où ils occupaient un emploi du tableau H leur permettant de faire vingt-cinq ans de service.

missionné au titre de l'ancien article 58 de la loi du 21 mars 1905, qui se met en instance d'emploi réservé, perd le bénéfice de son maintien jusqu'à vingt-cinq ans de service et de l'avancement par voie de consécration » (circulaire ministérielle du 8 mars 1913, B. O., p. B., p. 238).

Malgré ces nouvelles dispositions, les sous-officiers bénéficiant des dispositions de l'article 96 de la loi du 21 mars 1905 pourront, après avoir concouru pour un emploi réservé pendant huit trimestres, demander leur maintien au corps, par application de l'article 74, car, ainsi que nous avons eu l'occasion de le dire, le bénéfice de l'article 96 est un bénéfice supplémentaire et non de remplacement.

Le nouveau décret prévoit aussi des mesures transitoires : « Jusqu'au 1^{er} avril 1914, les sous-officiers tombant sous l'application de la loi, non encore nommés aux emplois pour lesquels ils seraient classés, pourront renoncer à leur classement pour un emploi et conserver le bénéfice de la commission dont ils étaient titulaires avant leur mise en instance d'emploi ».

Il va sans dire que le bénéfice dont il s'agit, qui a l'air de viser que les militaires classés non encore nommés, s'applique à fortiori, bien que ce ne soit pas spécifié, aux militaires en instance d'emploi et non encore classés; car ce qu'exige surtout le décret, c'est la renonciation à l'emploi réservé.

Les jeunes sous-officiers se rejoignent de ces nouvelles dispositions, qui vont provoquer de nombreux départs et améliorer leur avancement.

Quant aux anciens qui s'avouent le, quel que peu sacrifiés nous leur répétons : « Casse-cou ! Il leur appartient de prendre très rapidement une décision qui peut être grosse de conséquence. Ils doivent choisir entre l'avancement et la retraite à vingt-cinq ans, peut-être aussi la médaille militaire ou l'emploi réservé.

A propos de l'Offensive

[Nous publions ci-dessous une étude sur l'offensive due à la plume autorisée de l'auteur des articles très remarqués, parus dans ces colonnes, sur le « Canon de cavalerie ». Le thème n'en est pas nouveau; il évoque les souvenirs de conférences sensationnelles faites, il y a trois ans, au centre des hautes études militaires, sur « l'offensive et l'idée préconçue ». D'accord sur les vertus de « l'offensive », nous ne paraissions pas avoir, quant au mode d'action à employer pour exploiter la capacité offensive extraordinaire de nos troupes, une opinion ferme. Les manœuvres de tous genres conduisent le plus souvent à des actions rigoureuses, front contre front, comme feraient deux locomotives lancées l'une contre l'autre sur la même voie, et qui s'arrêteraient face à face, sans que le choc se produise. L'idée de manœuvre manque, comme aussi les facteurs qui décident des combats de front !

Il ne reste, après bien des efforts déployés et des fatigues imposées, aucun enseignement de valeur.

Le brillant officier supérieur auquel nous devons l'article ci-dessus y apporte, avec son expérience personnelle, la conception hardie du chef de cavalerie.

La manœuvre stratégique, si manœuvrière il y a, devra échapper à l'ennemi. Elle se déclanchera de plus ou moins loin; le mouvement se fera en plus ou moins de temps. L'étude, la réflexion, le temps n'ont pas encore dit si l'art de la guerre reste toujours, à ce point de vue, celui de Napoléon, ou s'il tendrait à redevenir celui d'Annibal ou de Frédéric le Grand. Les uns et les autres s'inspirent de la même volonté d'aborder l'ennemi dans des conditions qui, parce que l'adversaire ne les a pas tout à fait prévues, sont de nature à le déconcerter. Le problème est d'actualité et vaut impérieusement qu'on y réfléchisse. Ramené, si l'on veut, à l'étude de la bataille et de ses prodromes immédiats, on peut s'inspirer encore, pour le résoudre, des exemples napoléoniens :

Austerlitz, la Grande Armée est face à l'armée austro-russe. Au centre de la ligne ennemie, se trouve le plateau de Pratzen. Maître de ce plateau, Napoléon couvrirait en deux le front adverse, et victorieusement, parce que de là il en dominerait toutes les parties. Pour réaliser son projet, pour réussir à s'emparer de ce point tactique, pour lui être assuré de la victoire, il imagine et combine des moyens capables d'amener l'ennemi à s'affaiblir en cet endroit précis, dont il veut faire la conquête. Il simule, à cet effet, par sa droite, des mouvements apparents de retraite vers le sud. C'est un piège dans lequel devront tomber les alliés, qui, pour le couper de Vienne, ne manqueront pas, dans ce but, de faire affluer en hâte leurs réserves de ce côté. Ses ordres donnés, il attend, les yeux ardemment fixés sur le plateau, objet de sa gémale convoitise. Et tout se passe comme il l'a voulu. Le va-et-vient des troupes françaises à notre droite provoque les mouvements ennemis vers le sud-ouest. Pratzen se dégarnit. C'est le moment! Les réserves frémissantes, tenues en laisse sous sa main, s'élancent au cri de : « Vive l'Empereur ! » et emportent le plateau... on sait le reste.

Aux combats de Chao, en 1904, Kouropatkine veut prendre l'offensive. Son front est parallèle à celui des Japonais. Il imagine de prononcer son effort principal par sa droite; dans ce but, il accumule ses réserves de ce côté. Les Japonais, avertis, accourent de même à leur gauche, et le succès n'est plus qu'affaire d'énergie, fronts contre fronts. C'est la joyeuse audace qui finit par l'emporter.

A Moukden, le mouvement de Nogi sur la droite des Russes laisse un vide sur la gauche d'Oyama. Pour remédier, les Japonais font affluer de ce côté tout ce qu'ils peuvent disposer et dégarnissent leur front en face de Kouropatkine en personne. Les officiers étrangers qui, de leur observatoire, ont vu l'incident n'ont pas manqué, par la suite, de reprocher au généralissime russe de n'avoir pas profité, à ce moment précis, de l'affaiblissement partiel de la ligne ennemie pour jeter contre elle en ce point un effort décisif. Comme si les choses, quand elles ne sont pas préméditées, voulues, pouvaient se discerner dans l'effarement de la mêlée! Ce n'est pas de la sorte que Napoléon engageait et menait ses grandes batailles.

Aux manœuvres de 1913, l'armée bleue, en contact avec l'armée rouge, l'attaque dans la matinée du 13 septembre. Les deux partis, bien que disposés de façons quelque peu différentes, ont leurs fronts à peu près parallèles. Le commandant en chef de l'armée bleue a une idée. Il fera converger les efforts de ses corps de bataille sur le front. Cologne-Saint-Cricq. Le plateau de Saint-Cricq domine la région et commande les voies de communication allant vers Toulouse. Maître de ces plateaux, le parti bleu compromet supérieurement la retraite de l'adversaire. Pour réussir, de même que pour parer à un mouvement débordant sur sa droite, il dispose, en attente pour l'ennemi qu'il sait en force de ce côté, la 35^e division en arrière, en echelon. La 36^e division, le 12^e corps et la division coloniale marchent et convergent sur l'objectif assigné, s'en emparent, rejettent sur la Garonne le 16^e corps rouge, qu'ils débordent par le sud, pendant que les deux divisions ennemies restantes vont au contact ou à la recherche de la 35^e division.

Une chose que l'on n'a pas encore dite, c'est que cette 35^e division, qui a passé pour meurtrière de son étreinte par les deux divisions ennemies venues à elle, a eu, en réalité, affaire, en réalité : 1^o sur ses derrières, à quelques compagnies de flanc-garde de la 34^e division, qui a marché sur Ansans, et 2^o devant elle, vers Saint-Mar-

tin-des-Houx, à une brigade à peine de la 33^e division, qui, elle, a marché sur Mauvezin; qu'elle a eu l'avantage sur toute la ligne et que, ayant pour objectif Saint-Cricq, elle aussi eût été à même d'y parvenir. Seuls, les événements de la soirée, la fin envisagée de la première période des manœuvres, l'intervention des arbitres dans la répartition des cantonnements ont ramené cette division à Saint-Sauvy, et, dans la confusion des affluences, à ce moment, elle a pu passer pour avoir été encerclée. Ce ne sont là que des incidents de détail. Sur cette journée, plans le rayonnement d'une idée directrice, d'une volonté d'un objectif préconçu, avec les succès qui en ont couronné le vaillant développement. Serait-il donc écrit que l'armée française a retrouvé, cette fois, le chemin qui mène à la victoire ?

Colonel M.

EN CONSEIL D'ÉTAT

PENSION POUR INFIRMITÉ CONTRACTÉE EN SERVICE COMMANDE

Le sieur Deslaur, ex-sergent au 6^e bataillon de chasseurs, demeurant à Nice, demande au Conseil d'Etat l'annulation d'une décision du 5 août 1912 par laquelle le ministre de la guerre a rejeté sa demande de pension pour infirmités.

Il expose que l'affection pulmonaire dont il est atteint doit être rattachée à une pleurésie qu'il a contractée au cours de l'année 1910, à la suite d'un refroidissement survenu en service commandé; que cette affection est incurable et le met dans l'impossibilité de pourvoir à sa subsistance et que les médecins qui l'ont soigné ont été unanimement pour admettre l'incurabilité de ladite affection.

Le ministre de la guerre répond que l'affection dont le requérant est atteint n'est pas incurable, ainsi que l'a reconnu à deux reprises le comité de santé.

Le Conseil d'Etat : Considérant que l'affection dont le sieur Deslaur est atteint et qui est la conséquence d'un refroidissement survenu en service commandé est grave, incurable, et le met dans l'impossibilité de pourvoir à sa subsistance; que, dès lors, le requérant est fondé à soutenir qu'il a droit à une pension pour infirmités, par application des dispositions de la loi du 11 avril 1831.

Décide :

La décision susvisée du ministre de la guerre est annulée.

Le sieur Deslaur est renvoyé devant le ministre de la guerre pour y être procédé à la liquidation de la pension à laquelle il a droit.

Personnel des Chefs ouvriers

Conformément aux dispositions du tableau annexé à la loi du 21 mars 1905, pouvaient rester au service jusqu'à 60 ans d'âge les caporaux et brigadiers chefs ouvriers tailleurs, cordonniers et bottiers.

Or, dans les sections de commis et ouvriers militaires d'administration, les maîtres ouvriers tailleurs et cordonniers sont ou caporaux ou soldats.

Il en résulte que les maîtres ouvriers non gradés des sections de C. O. A. ne pouvaient pas rester au service jusqu'à 60 ans. Ils pouvaient être mis d'office à la retraite à 25 ans de services (art. 58 de la loi du 21 mars 1905).

Mais nous croyons savoir que les tableaux H et I viennent d'être réfectionnés par application des dispositions de la loi du 7 août 1913; leur nouvelle composition, approuvée par le ministre, serait incessamment publiée.

Le nouveau tableau I prévoit le maintien jusqu'à 60 ans d'âge des « maîtres tailleurs, cordonniers, bottiers, selliers », sans distinction d'arme ou de grade.

Il en résulte que les maîtres ouvriers des sections de C. O. A. seront dorénavant, quel que soit leur grade, soumis à la règle générale prévue pour cette catégorie d'employés militaires.

Capitaines de cavalerie non brevetés à désigner pour les états-majors de brigades de cavalerie

Par dépêche n° 239 1/2 du 21 janvier courant, le ministre vient de faire connaître qu'il a décidé d'appeler dorénavant, aux états-majors des brigades de cavalerie des capitaines non brevetés ayant accompli au moins trois ans de commandement d'escadron dont deux ans d'escadron actif. Ces capitaines seront classés dans l'état-major particulier de la cavalerie.

Afin de pourvoir aux vacances existant ou à prévoir dans lesdites brigades, le ministre invite les généraux commandant les corps d'armée à lui transmettre des états de proposition, comprenant les capitaines de cavalerie placés sous leurs ordres réunissant les conditions spécifiées ci-dessus, et qu'ils jugeront aptes à remplir les fonctions dont il s'agit.

Les Officiers et le fisc

La crise du logement, qui sévit avec tant d'aigreur dans certains garnisons, a entraîné une augmentation considérable du prix des loyers et, par voie de conséquence, une notable aggravation des charges fiscales des officiers.

On sait qu'au point de vue de la contribution personnelle-mobilière les officiers sont rangés en deux catégories : sans troupes et avec troupes. Cette distinction — qui souvent a donné lieu à controverse — offre un intérêt capital : les officiers sans troupes sont passibles de l'impôt comme tous les citoyens; les officiers avec troupes en sont exempts en principe et ne deviennent imposables qu'autant que leur loyer dépasse un certain chiffre, variable d'ailleurs suivant les localités.

février 1911 qui dispose que le chef de corps... placement dans les conditions indiquées par le service courant...

placement dans les conditions indiquées par le service courant... SPECTACLES THEATRES du samedi 24 janvier Opéra (8 h. 1/2) - Roméo et Juliette.

UNIC-HOTEL installation luxueuse. Eau chaude et froide. Téléphone dans toutes les chambres. Prix modérés. PERMUTATIONS DEMANDES ET OFFRES MILITAIRES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE MINISTÈRE DES FINANCES ÉMISSION pour les besoins des Chemins de fer de l'État de 400.000 Obligations de 500 Fr. 4%.

Lieutenant-Colonel DESCOINS Etude Synthétique des principales Campagnes modernes (5e Édition.) In-8° de 456 pages, broché 6 francs.

EUREKA!! ENCRE EN GRAINS NOIRE ou VIOLETTE livrée en petits étuis donnant instantanément des encres parfaites.

P. CROS Ex-maitre Tailleur au 14e Chasseurs 26, Avenue de Tourville - PARIS

Union Photographique Industrielle ÉTABLISSEMENTS LUMIÈRE ET JOUGLA PLAQUES - PAPIERS PELLICULES - PRODUITS

MINISTÈRE DE LA GUERRE Règlements et Instructions SUR LE Transport des Troupes DE TOUTES ARMES

Agenda de l'Armée Française (27e ANNÉE - 1914) Véritable Vade-Mécum des Officiers et Sous-Officiers de tous corps.

LE CAPITAL

Journal Hebdomadaire paraissant le DIMANCHE ABSOLUMENT INDÉPENDANT SON OBJET : Renseigner d'une façon parfaite SON UNIQUE SOUCI : LA VÉRITÉ

BOURSE Paris, 23 janvier 1914. Les bonnes dispositions montrées par le marché, ces derniers jours, s'affirment encore aujourd'hui.

ne à faire preuve, en ce moment, d'une activité exceptionnelle, et un vaste courant de spéculation à la hausse qui relève les cours des principales valeurs se dessine.

Table of financial data including RENTES FRANÇAISES, RENTES ÉTRANGÈRES, GAZ et ÉLECTRICITÉ, MINES, and MARCHÉ EN BANQUE.

Journal Hebdomadaire paraissant le DIMANCHE ABSOLUMENT INDÉPENDANT SON OBJET : Renseigner d'une façon parfaite SON UNIQUE SOUCI : LA VÉRITÉ

FEUILLETON DU 24 JANVIER Arthur DOURLIAC Lauréat de l'Académie française FLEUR DES RUINES VI FLEUR DES RUINES. (Suite.)

vous reconnaissez votre petit-fils et elle ne reconnaissait plus du tout, quoiqu'elle eût les yeux ouverts... C'est une maladie comme ça qui la tenait dans la tête, on l'a emmenée pour la soigner... et je ne l'ai plus jamais revue.

Un matin, Fleurette seule au logis épluchait prosoquement des pommes de terre pour le déjeuner quand des coups violents ébranlèrent la porte, accompagnés de cris sauvages.

la Chambre de malheur est devenue la Chambre de salut. — Qu'est-ce que vous appelez comme ça? — La logette où vous êtes. Elle servait autrefois à placer un archer pour arquer-bouter celui qui s'aventurerait entre les deux herses.